

**PLANIFICATION TRIENNALE DES NIVEAUX D'IMMIGRATION
POUR LA PÉRIODE 2012-2015**

Mémoire présenté à

Madame Kathleen Weil

Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles

Commission de la Culture

par

Monsieur Alain Marginean, président

ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides

18 mai 2011

Sous la direction d'Alain Marginean
Recherche, contenu et rédaction: Claude Girard.
ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides

Sainte-Thérèse, 18 mai 2011

Madame Kathleen Weil, ministre
Immigration et Communautés culturelles
Secrétariat des commissions
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Madame la Ministre
Membres de la Commission,

Lors de la consultation sur la *Planification des niveaux d'immigration pour le Québec 2008-2010* en août 2007, nous avons réitéré l'absence criante d'immigrants dans notre région et l'homogénéité de notre milieu que nous jugions un phénomène grandissant et inquiétant. Nous avons dit alors que nous étions une région en porte à faux et séparé du Québec contemporain, dans la couronne nord de Montréal, un pied à Montréal et l'autre dans la région des Laurentides.

Nous avons également insisté sur la nécessité de l'immigration pour revitaliser et contribuer au développement des Basses-Laurentides. Du même souffle, nous avons porté à votre attention un phénomène grandissant et inquiétant : l'homogénéité des Basses-Laurentides dans le voisinage de la métropole québécoise.

Dans notre conclusion, nous avons rappelé *qu'il serait urgent de corriger cette situation, de combler ce vide et de développer une approche particulière concernant la région des Basses-Laurentides, tout comme probablement la région du sud Lanaudière que l'on peut associer à la ceinture nord de Montréal. Ces régions représentent des caractéristiques spécifiques pour lesquelles des mesures spéciales devraient être mises en place.*

Depuis ce temps, qu'en est-il de la problématique de l'immigration dans les Basses-Laurentides et des niveaux d'immigration souhaitable?

Dans ce mémoire, nous voulons témoigner des actions entreprises et des défis à relever.

Alain Marginean, président
ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides

Résumé

ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides a pour mission de *favoriser et soutenir une intégration interculturelle harmonieuse*. Ses objectifs : *Promotion de la région, sensibilisation à l'apport de l'immigration, Accueil et soutien à l'intégration*. Depuis sa fondation en 2005, le conseil d'administration est composé d'administrateurs provenant de la communauté et aussi issus des catégories suivantes : agent économique, éducation, santé et entreprise.

Depuis la création de l'organisme, nous avons participé aux commissions parlementaires portant sur la planification des niveaux d'immigration et à la commission portant les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Au niveau régional, nous avons participé au *Plan d'action Laurentides*, au comité des partenaires ainsi qu'au comité sur l'intégration et la francisation des élèves immigrants de la région des Laurentides. De plus, nous avons sensibilisé les instances politiques à la problématique de l'immigration dans les Basses-Laurentides et avons adhéré aux organismes locaux (Chambres de commerce et autres regroupements). Nous avons également fait l'objet de reportages (plus d'une douzaine) dans les hebdomadaires locaux et même dans *The Gazette* et à la radio de Radio-Canada. Nous sommes aussi invités à la télévision des Basses-Laurentides (TVBL) occasionnellement. Par ailleurs, nous avons réalisé deux publi-reportages dans les hebdomadaires ethnoculturels *Le journal Atlas.Mtl*, *Journal Alternativa Latina* et *Maghreb Canada Express*, présentant les Basses-Laurentides comme une terre d'avenir pour l'immigration. Depuis cinq ans, nous avons organisé près de 40 journées d'exploration totalisant 700 participants provenant de cinq organismes de Montréal. Pour soutenir nos activités, nous avons produit des documents d'information et avons réalisé un site web. Enfin, nous avons accompagné plusieurs immigrants qui se sont installés dans les Basses-Laurentides. À ce jour, nous avons reçu 90 000 \$ en subventions à l'intérieur des programmes PRI et PARI, soit une moyenne de 18 000 \$ par année.

Nous croyons qu'il faut paramétrer les actions, les projets et le financement spécifique en tenant compte des caractéristiques de la région. Par ailleurs, nous constatons que le plan d'action Laurentides adopté en février 2007 semble *oublié*. Concernant le volume des admissions, nous croyons qu'il s'agit plutôt de stratégies d'attractions et non une question de quotas.

Convaincus de notre pertinence et soucieux d'accomplir notre mission, nous souhaitons un financement viable et récurrent par la réalisation des projets que nous avons proposés.

ABL-Immigration – un organisme en plein essor

ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides a pour mission de *favoriser et soutenir une intégration interculturelle harmonieuse*. Depuis sa fondation en 2005, notre organisme s'est fixé trois objectifs généraux. Premier objectif : *Promotion de la région* c'est-à-dire favoriser des actions permettant de faire connaître la qualité de vie et les nombreuses possibilités au niveau de l'emploi, des services socioculturels, du transport en commun, du logement et autres qui s'offrent dans les Basses-Laurentides. En deuxième lieu, *Sensibilisation à l'apport de l'immigration* à savoir favoriser des actions permettant une connaissance de la migration dans le monde et une ouverture interculturelle. Enfin, *Accueil et soutien à l'intégration* c'est-à-dire offrir des services de premières lignes et de références aux immigrants autonomes et, éventuellement, aux réfugiés.

Le conseil d'administration de notre organisme est composé d'administrateurs provenant de la communauté et issus des catégories suivantes : agent économique, éducation, santé et entreprise.

Depuis la création d'ABL, nous avons participé à la rédaction d'un mémoire sur la *Planification des niveaux d'immigration pour le Québec 2005-2007*, en janvier 2004, et, en août 2007, nous avons présenté un autre mémoire sur *Planification triennale des niveaux d'immigration pour la période 2008-2010*. Nous nous sommes donc présentés à la commission parlementaire à deux reprises pour faire valoir notre point de vue. Par ailleurs, nous avons aussi participé à la commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, en septembre 2007.

Au niveau de la région des Laurentides, nous avons contribué à l'élaboration du *Plan d'action* préparé par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Nous avons aussi participé au comité des partenaires des Laurentides ainsi qu'aux sous-comités (hébergement, emploi, transport et formation) tout comme nous avons été présents au comité sur l'intégration et la francisation des élèves immigrants de la région des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière.

Une présence assidue dans le milieu

Les Basses-Laurentides comprennent les MRC Thérèse-de-Blainville, Deux-Montagnes et Mirabel et renferment plus de la moitié de la population de la région des Laurentides. C'est pour ainsi dire une sous-région en émergence dont la gestion est assurée par quinze villes. L'économie y est prospère; la main d'œuvre diversifiée est recherchée. Les infrastructures en santé et en éducation progressent régulièrement. Les réseaux routiers et de transport public augmentent en efficacité. L'habitation connaît un développement sans précédent.

ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides est devenu un organisme incontournable au chapitre de l'immigration et pour cause. Nous avons systématiquement fait des représentations auprès de tous les députés provinciaux et fédéraux et de tous les maires, faisant valoir les avantages de considérer l'immigration comme un atout important pour le développement de notre région. En d'autres termes, nous avons sensibilisé les instances politiques à la problématique de l'immigration dans les Basses-

Laurentides. Nous avons aussi adhéré aux principaux organismes locaux (Chambres de commerce et autres regroupements) ce qui nous a permis de participer au salon des entrepreneurs par exemple ou encore à des salons de l'emploi.

Nous avons également exposé la problématique de la francisation auprès des organismes d'enseignement de la région ce qui a favorisé l'heureuse initiative de la commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles. Jusqu'ici, les programmes de francisation du MICC étaient offerts au collège Montmorency et au Cégep de Saint-Jérôme. Devant les besoins évidents de notre milieu, la commission scolaire a mis sur pied un programme de francisation (25 heures par semaine) pour les nouveaux arrivants, financé à même ses enveloppes de formation continue. Nous avons salué cette initiative et avons aidé au recrutement des candidats.

Notre présence s'est aussi fait sentir dans les médias. Chaque année, *ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides* occupe de l'espace privilégié dans les hebdomadaires locaux. Près d'une vingtaine de reportages dans ces hebdomadaires dont le tirage hebdomadaire dépasse les 110 000 exemplaires ont été publiés depuis quelques années. Nous avons également participé à quelques émissions à la télévision des Basses-Laurentides (TVBL). Il y a quelques années, nous avons fait l'objet de reportages appréciables dans le quotidien *The Gazette* et à la radio de Radio-Canada dont l'un pour Radio-Canada International.

Des actions concrètes

Parlant de médias, nous avons, à notre tour, réalisé deux publiereportages dans les hebdomadaires ethnoculturels *Le journal Atlas.Mtl*, *Journal Alternativa Latina* et *Maghreb Canada Express*, présentant les Basses-Laurentides comme une terre d'avenir pour l'immigration. La réception de ces publiereportages a suscité l'enthousiasme et il a même été question de publiereportage gratuit à la condition qu'il soit ciblé sur l'emploi. Nous n'avons pas encore donné suite à cette offre.

Poursuivant notre premier objectif *Promotion de la région*, nous avons organisé près de 40 journées d'exploration totalisant 700 participants provenant des organismes suivants : Centre génération emploi (CGE), *Promotion, Intégration, société nouvelle* (PROMIS), *Accueil Liaison Pour Immigrant* (ALPA), *Collectif des femmes immigrantes du Québec* (CFIQ) et *Carrefour Bio Local Emploi*, tous de Montréal. Cette activité consiste à connaître une partie des Basses-Laurentides. Généralement, la journée commence par un mot de bienvenue d'un élu municipal, nous visitons ensuite une entreprise d'un parc industriel et nous dînons avec des élèves d'une école secondaire pour ensuite nous promener dans les quartiers résidentiels. À cette occasion, de la documentation est distribuée et parfois présentée sous forme électronique.

L'information que nous diffusons a pris différentes formes : imprimés, affiches, brochures, dépliants. Mais, c'est surtout le format électronique que nous privilégions. Nous avons déjà conçu et réalisé un site électronique que nous souhaiterions plus convivial. Pour l'instant, selon les échos que nous en avons, il semble assez performant.

Tous ces efforts que nous avons déployés nous ont amenés à accompagner plusieurs immigrants qui se sont installés dans la région. Ce fut le cas pour des travailleurs

allemands recrutés par une firme de Calgary à la demande de l'entreprise *Au Dragon Forgé* à Bois-des-Filion, laquelle entreprise avait des besoins urgents de soudeurs et de monteurs pour la réalisation d'un important contrat des États-Unis. Ce fut aussi le cas pour plusieurs immigrants qui ont trouvé un emploi dans la région et qui sollicitent nos services d'accompagnement.

Un financement insensé

Depuis l'année 2006, donc depuis cinq ans, nous avons été financés par le biais de trois subventions PARCI (Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles) et une subvention PRI (Programme régional d'intégration) pour un total de 90 000 \$, soit 18 000 \$ par année. Nous avons pu aussi bénéficier de soutiens directs d'organismes et d'entreprises de la région dont, et nous en profitons pour le mentionner, du Mouvement Desjardins.

En janvier 2010, à la suite de l'invitation du ministère de l'*Immigration et des Communautés culturelles*, nous avons proposé sept projets dans le cadre du *Programme Action diversité* (PAD) et avons demandé le renouvellement d'un PRI pour un total de 167 770 \$. Nous sommes demeurés sans réponse pour les projets PAD et, en avril dernier, avons reçu l'offre d'une subvention de 35 000 \$ accompagnée de l'obligation d'établir 15 familles dans le cadre du programme régional d'intégration. Nous sommes à finaliser la négociation liée à cette entente.

Des orientations mieux adaptées

Nous désirons revenir sur les commentaires que nous avons déjà exprimés au bilan du projet antérieur et que nous avons réitérés aux autorités de suivi.

Premier point. Il faut paramétrer les actions, les projets et le financement spécifique en tenant compte des caractéristiques de la région. À cet égard, la notion « d'établissement » pour les statistiques n'est pas valable. La demande de main-d'œuvre étant très importante dans la région des Basses-Laurentides. Comme stratégie d'attraction, il est préférable de cibler d'abord l'emploi sans considérer *l'établissement*. En effet, on peut très bien travailler dans la région et résider à Laval ou à Montréal, quitte à déménager par la suite.

Deuxième point. Nous nous sommes engagés, par les organismes que nous représentons, à participer de façon dynamique aux consultations de la direction régionale de votre ministère qui a conduit au plan régional d'intervention qui a été adopté en février 2007. Nous saluons d'ailleurs cette initiative comme nous en faisons mention lors du dépôt de notre dernier mémoire.

Force est de constater aujourd'hui son éloignement à la réalité et la nécessité d'en faire un bilan. Est-il question d'inertie, de résistances ou tout simplement de moyens, de ressources et d'ambitions qui ne sont pas à la hauteur? La question se pose en toute légitimité.

Troisième point. Concernant le volume des admissions, nous ne croyons pas qu'il s'agisse d'une question de « quota » du moins concernant notre région, mais plutôt de stratégies d'attractions par une meilleure connaissance des perspectives d'emplois et un support direct aux individus.

En ce qui concerne notre problématique régionale, nous réagissons à la lecture de cet énoncé contenu à la page 28 du document de consultation : *Par ailleurs, les difficultés d'intégration rapide au marché du travail qu'éprouvent une partie des nouveaux arrivants et, de façon plus générale, les défis liés à la francisation et à l'intégration de volumes relativement importants de personnes immigrantes militent en faveur d'une amélioration relative du profil des candidats retenus en vue de faciliter le parcours d'intégration de ceux-ci à la société québécoise.*

Ces dernières années, nous n'avons perçu aucun effort de la part du ministère concernant ses actions en matière de francisation et des activités complémentaires qui permettent justement aux nouveaux arrivants de mieux s'intégrer à leur communauté. À ce propos, les efforts de la commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles qui pratiquement seule et de sa propre initiative a agi en ce sens est à souligner.

Nous croyons, là aussi qu'un examen sérieux devra être entrepris concernant la Direction générale de la Francisation du ministère, ses actions, ses réalisations depuis le déplacement de ce dossier en dehors des directions régionales.

Enfin, si le parcours d'intégration à la société québécoise est lié à la sélection, il l'est, pour nous, tout aussi à la cohérence des moyens et des efforts que nous devons y déployer, au-delà du discours, mais dans la réalité.

En terminant, si nous sommes un peu déçus, devons-nous l'avouer, des résultats de notre bilan après près de dix ans d'actions et d'efforts, nous croyons toujours à la nécessité de construire un Québec contemporain ouvert sur le monde, milieu d'accueil et de partage qui permet à tout un chacun de s'enrichir de l'autre dans un vivre ensemble harmonieux.

Enfin, nous vous soumettons à nouveau la conclusion de notre mémoire de 2007.

Conclusion

ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides s'est avéré un partenaire majeur au chapitre de l'immigration dans la région. Il en est devenu le porte-parole reconnu. Aussi, en toute légitimité, nous nous permettons de formuler les suggestions suivantes :

- a) Nous souhaitons que la ministre de l'*Immigration et des communautés culturelles* persiste dans les actions déjà engagées et accélère la mise en œuvre du *Plan d'action régional* des Laurentides.
- b) Nous souhaitons que les ententes de partenariat en particulier au niveau de l'emploi soient révisées à la lumière du *Plan d'action régional* c'est-à-dire en tenant compte de la reconnaissance de trois sous-régions telle qu'innovée courageusement par la ministre en février dernier. Du même souffle, nous souhaitons que ces ententes soient novatrices d'autant plus que la CRÉ s'investit activement et que la direction d'Emploi-Québec a manifesté une ouverture significative en permettant une collaboration de ses CLE de Saint-Eustache, de Sainte-Thérèse et de Mirabel.
- c) Nous souhaitons la mise en place d'un centre de formation et de reconnaissance des compétences au plan local qui pourrait être administré par le Pôle universitaire des Basses-Laurentides lequel collabore avec les établissements d'enseignement professionnel, technique et universitaire.
- d) Au niveau du Québec, nous souhaitons que les programmes de francisation et d'intégration au milieu soient paramétrés en fonction des besoins des différentes régions et que les directions régionales y soient activement associées.
- e) Nous souhaitons également que certains critères de sélection, dont ceux sur la maîtrise de la langue française, soient pondérés de façon à reconnaître la potentialité de l'apprentissage du français eu égard aux valeurs culturelles de certaines catégories d'immigrants.
- f) Enfin, nous appuyons toute décision visant une croissance de l'immigration compte tenu de nos observations précédentes.

Comme vous l'avez constaté, madame la ministre, depuis notre intervention en août 2007, nous avons, pour prendre une expression à la mode, *marqué des points*. Nous avons aussi pris davantage conscience de l'importance de l'immigration dans le développement des Basses-Laurentides, région située aux limites de la région des Laurentides et de la métropole en même temps.

Ce mémoire se veut une contribution à l'épanouissement du Québec de demain qui ne ressemblera pas à celui d'aujourd'hui et qui, forcément, se bâtira avec les immigrants.

Merci de votre attention

Alain Marginean, président
ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides

Annexe I

Conseil d'administration 2010-2011

Administrateurs issus de la catégorie agent économique – Steve Mitchell (SOJET Thérèse-De Blainville), Marie-Claude Granger (CLD de Deux-Montagnes) et Yvan Lanthier (CLD de Mirabel)

Administrateurs issus de la catégorie éducation – Anne-Josée Tessier (Collège Lionel-Groulx) et Guylaine Richer (C.S. de la Seigneurie-des-Mille-Îles)

Administrateurs issus de la catégorie santé – Jacques Robillard (CSSS Lac-des-Deux-Montagnes) et Josée Chevalier (CSSS Thérèse-de-Blainville)

Administrateur issu de la catégorie entreprise – Martin Petrarca (CIBLE)

Administrateurs issus de la communauté – Alain Marginean, Siham Kortas et Jean-Jacques Drolet

Direction générale – Claude Girard

Observateurs : des représentants du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, de la Conférence régionale des élus des Laurentides et d'Emploi-Québec Laurentides

La présidence est assurée par Alain Marginean et la vice-présidence par Siham Kortas.

Connaître les Basses-Laurentides

*Ce document s'adresse à ceux qui cherchent un coin de pays
où il fait bon vivre, où la prospérité prend son envol.*

La migration au Québec

Les mouvements migratoires font partie de l'histoire de l'humanité. Ils ont toujours existé parce que les peuples, les hommes, ont toujours aspiré à de meilleures conditions de vie.

L'Amérique est une terre d'accueil et, chaque année, le Québec reçoit quelque 40 000 immigrants provenant d'Europe, d'Afrique, d'Asie et de l'Amérique latine.

La migration en terre d'Amérique a commencé avec l'arrivée des Européens au seizième siècle. La présence française est historique et expliquée dans les sites électroniques suivants :

<http://www.republiquelibre.org/cousture/HIST1.HTM>

<http://www.radio-canada.ca/histoire>

<http://pages.infinit.net/histoire/>

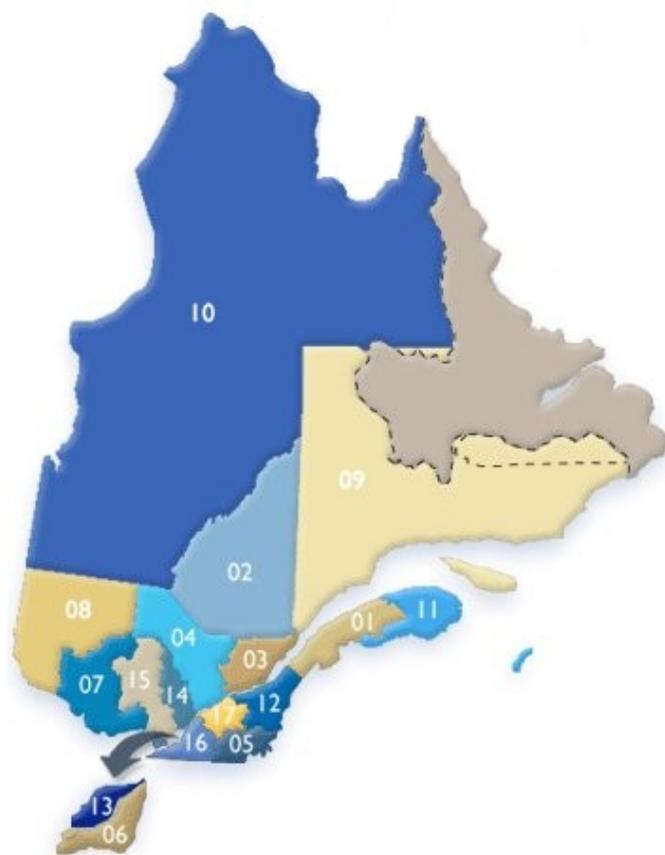
En 2006, 7 435 700 personnes composaient la population du Québec.
La langue officielle du Québec est le français.

La langue parlée à la maison varie dans les proportions suivantes :

français seulement : 4 010 880 (54%)	anglais seulement : 336 785 (4%)
français et anglais : 3 017 660 (41%)	autres langues : 70 375 (1%)

Les régions du Québec

Le Québec est divisé en 17 régions administratives.



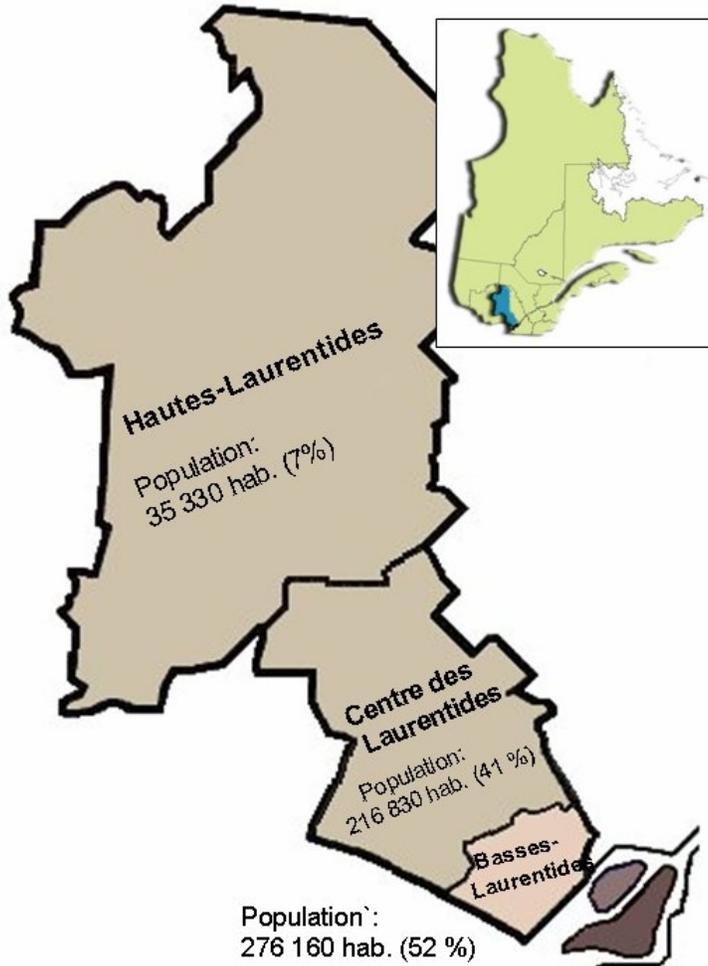
- 01 Bas-Saint-Laurent
- 02 Saguenay—Lac-Saint-Jean
- 03 Capitale-Nationale
- 04 Mauricie
- 05 Estrie
- 06 Montréal
- 07 Outaouais
- 08 Abitibi-Témiscamingue
- 09 Côte-Nord
- 10 Nord-du-Québec
- 11 Gaspésie— Îles-de-la-Madeleine
- 12 Chaudière-Appalaches
- 13 Laval
- 14 Lanaudière
- 15 Laurentides
- 16 Montérégie
- 17 Centre-du-Québec

Exception faite de Montréal et Laval, les régions administratives sont composées de municipalités régionales de comté identifiées sous l'acronyme MRC.

Une MRC est une division territoriale administrative qui regroupe un ensemble de municipalités, de villes ou de villages. Par exemple, la MRC de Thérèse-de-Blainville comprend sept villes ou municipalités.

La région des Laurentides

Située au nord-ouest de Montréal, la région des Laurentides s'étend de la rivière des Mille-îles jusqu'à la lisière de la forêt boréale et comprends trois zones distinctes.



Les Hautes-Laurentides occupent les trois quarts de la superficie totale de la région. Ce vaste territoire est drainé par les cours supérieurs des rivières du Lièvre et Rouge. Sa vocation est surtout forestière et aussi touristique.

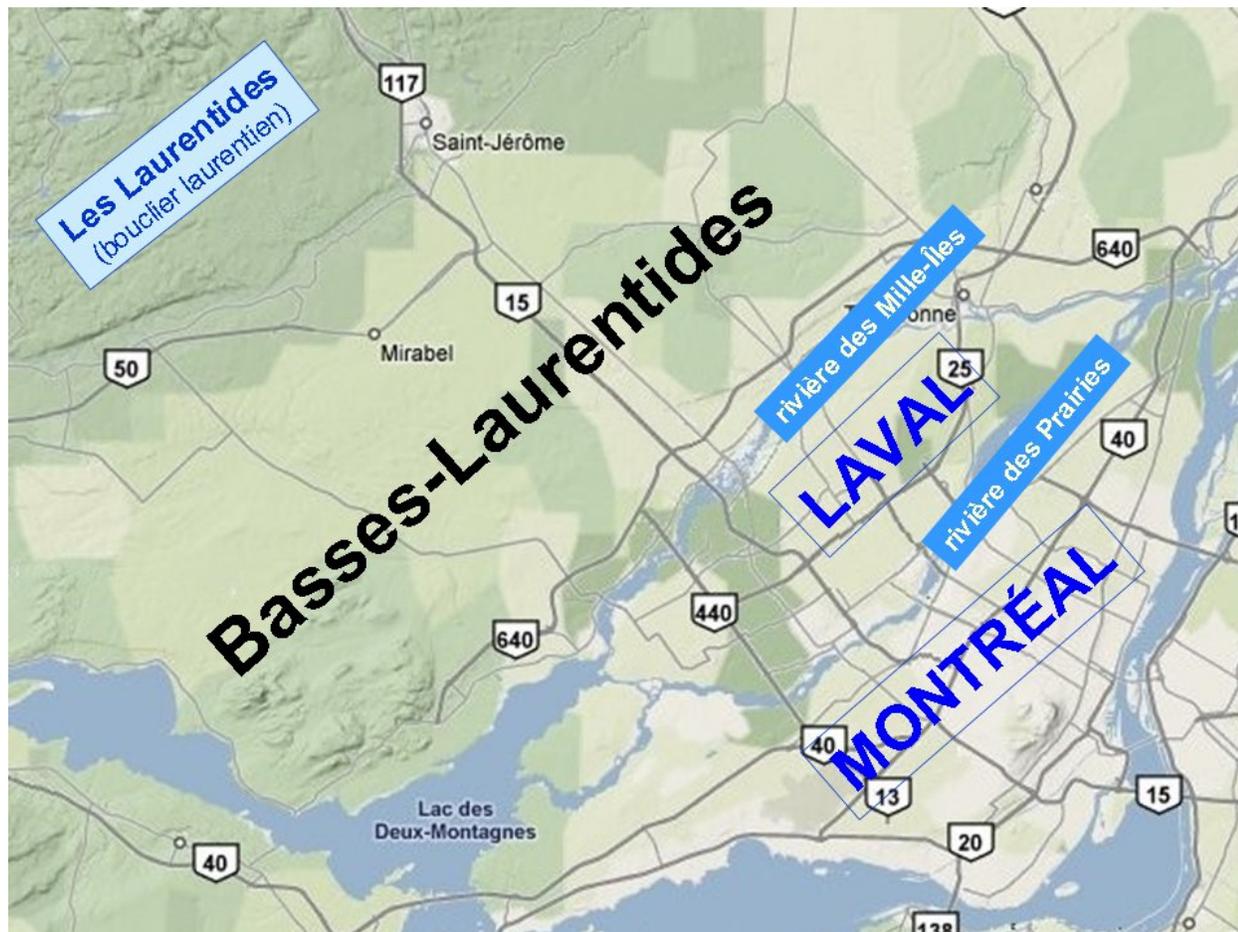
Le centre des Laurentides s'articule autour de la rivière du Nord. Ses montagnes arrondies et ses nombreux lacs favorisent une diversité d'activités récréotouristiques ce qui dynamise grandement l'industrie touristique (hôtellerie, restauration, stations de ski).

Les Basses-Laurentides s'étendent au nord de la rivière des Mille-Îles jusqu'aux débuts des montagnes. Ses terres fertiles de la plaine du Saint-Laurent ont permis une activité agricole très dynamique. Cependant, avec l'étalement urbain, les quartiers résidentiels et les parcs industriels grignotent de plus en plus les zones agricoles. Le secteur de la production d'équipements de transport connaît un essor important à côté des PME qui se multiplient.

En 2006, la région des Laurentides (512 540 hab.) regroupait 6,7 % de la population québécoise totale. Au cours des cinq dernières années, une croissance prononcée s'est fait sentir particulièrement dans la partie urbanisée au sud de la région, c'est-à-dire dans les Basses-Laurentides.

Selon l'Institut de la Statistique du Québec, c'est la région des Laurentides qui connaîtra la plus forte croissance démographique d'ici 2026. La population s'élèvera à 607 295 individus.

Les Basses-Laurentides



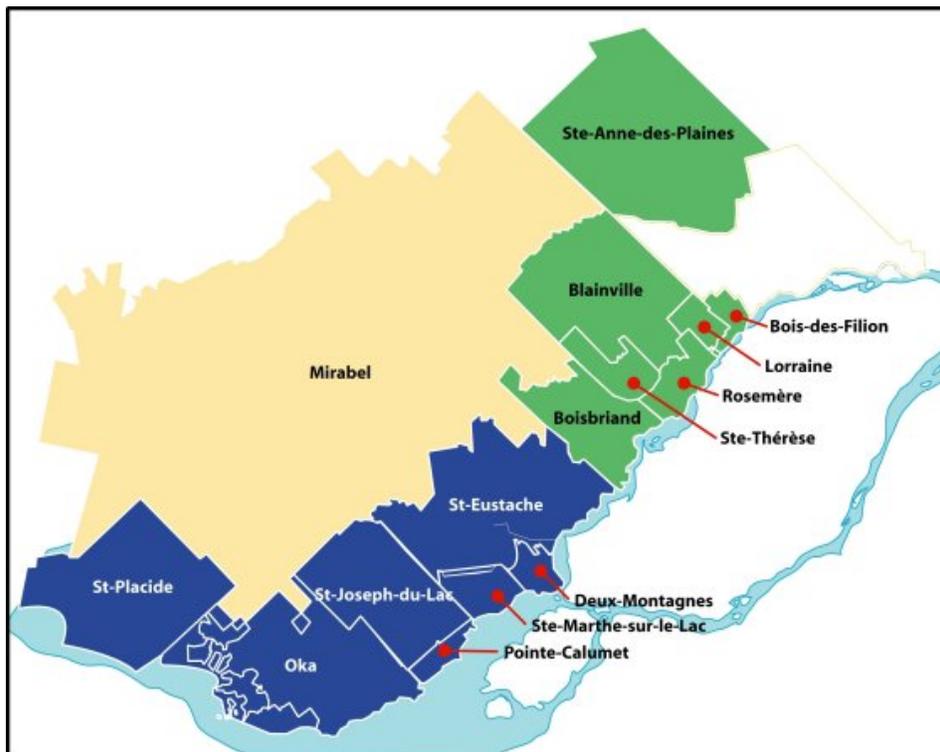
Les Basses-Laurentides se situent au sud de la zone montagneuse de la région des Laurentides ET au nord de Montréal et de Laval.



Le territoire des Basses-Laurentides forme une partie de la couronne nord de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), avec les villes de Terrebonne et de Mascouche.

Près de la moitié de la population du Québec habite dans la Communauté métropolitaine de Montréal

Les Basses-Laurentides regroupent principalement trois municipalités régionales de comté (MRC).

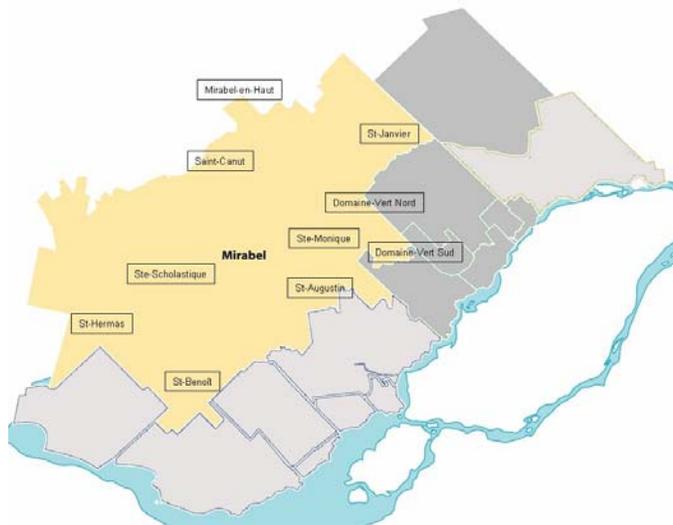


Une MRC est une division territoriale administrative qui regroupe un ensemble de municipalités, de villes ou de villages.

La MRC Mirabel
Fusion de 14 municipalités et villages

La MRC Thérèse-de-Blainville
Regroupement des villes suivantes : Sainte-Thérèse, Blainville, Boisbriand, Rosemère, Lorraine, Bois-des-Filion et Sainte-Anne des Plaines.

La MRC Deux-Montagnes
Regroupement des villes suivantes : Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Pointe-Calumet, Oka, Saint-Joseph-du-Lac et Saint-Placide.



La MRC Mirabel

La MRC la plus étendue
et la moins peuplée.

Superficie : 483 km²
Population : 34 800 hab. (13 %)

Créée en 1971 par la fusion de 14 municipalités, la [ville de Mirabel](#) s'étend sur un territoire de 483 km², ce qui en fait un territoire municipal parmi les plus grands du Québec. Cette organisation municipale s'est imposée à la suite de la décision de construire l'aéroport de Mirabel qui devait remplacer éventuellement l'aéroport de Montréal.

La ville de Mirabel est composée de plusieurs secteurs qui ont chacun leurs particularités et leurs attraits.

Les secteurs de Saint-Janvier, Saint-Augustin et Saint-Canut sont les plus urbanisés avec les secteurs du Domaine-Vert Nord, Domaine-Vert Sud et Mirabel-en-Haut qui font, depuis quelques années, l'objet d'une grande expansion résidentielle.

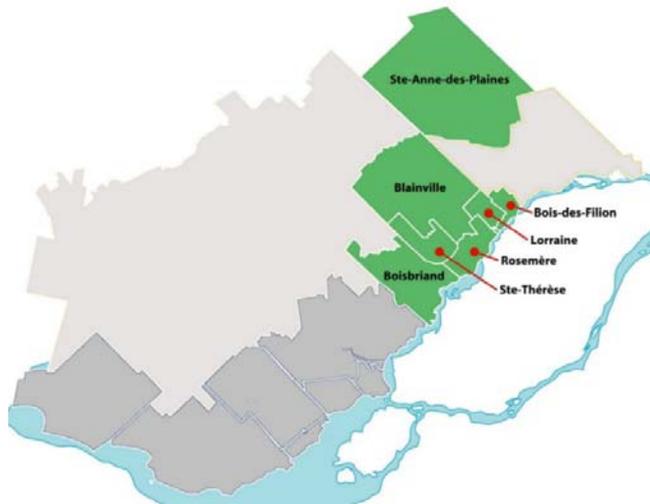
Les secteurs de Sainte-Scholastique, Saint-Benoît, et Saint-Hermas sont davantage caractérisés par une activité agricole dynamique.

Le centre administratif, hôtel de Ville et poste de police, est situé à Sainte-Monique. L'aménagement du territoire se répartit comme suit : zone agricole 87 %, zone commerciale, industrielle et aéroportuaire 7 %, zone résidentielle 5 %.

De ville presque essentiellement agricole, Mirabel devient, avec les années et la diversification de ses activités, une ville en pleine croissance sur le plan industriel, commercial, résidentiel et agroalimentaire.

Les entreprises Bell Helicopter Textron, Bombardier, Messier-Dowty et L3 Communications totalisent près de 4500 emplois.

Une ville à choisir, un avenir à réussir! reflète merveilleusement le dynamisme, l'effervescence et la qualité de vie qui caractérisent la ville de Mirabel.



La MRC Thérèse-de-Blainville

**La MRC la moins étendue
et la plus peuplée.**

Superficie : 208 km²
Population (2007) 147 530 (54 %),

Vers les 1790, les villes de Boisbriand, Blainville, Lorraine, Bois-des-Filion, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse ne formaient qu'une seule entité paroissiale. Si, aujourd'hui, la MRC Thérèse-de-Blainville est la plus urbanisée, le développement de la route du Nord en est vraisemblablement un facteur déterminant. En effet, Antoine Labelle (1833-1891), curé de Saint-Jérôme-de-Terrebonne en 1868, rêvait d'une reconquête francophone et catholique de tous les territoires du Nord du Canada compris entre Montréal et Winnipeg par l'établissement d'une chaîne continue de colonies. La première étape de ce projet consistait à augmenter le peuplement et le développement agricole, minier, manufacturier et commercial du Nord-Ouest de Montréal. Le curé Labelle s'est donc consacré à la colonisation des Laurentides notamment en assurant un accès routier avec la région de Montréal. C'est ainsi que la route 117, la route du Nord, renforcée par l'autoroute des Laurentides est devenue un vecteur de développement économique qui a profité à la MRC Thérèse-de-Blainville.

Ville de Sainte-Thérèse (25 224 hab.)

L'histoire de cette ville apparaît dans les actes notariés dès 1683. Grâce à ses bâtisseurs, la ville de Sainte-Thérèse a toujours été qualifiée de plaque tournante de l'activité socio-économique régionale. Au chapitre de la vie culturelle, l'enseignement supérieur est assuré par le séminaire de Sainte-Thérèse (devenu collège Lionel-Groulx) fondé en 1825, quatre ans avant la fondation de l'université McGill. Aujourd'hui, Sainte-Thérèse est devenue *Ville d'arts, de culture et de savoir*.

<http://www.ville.sainte-therese.qc.ca>

Ville de Blainville (46 493 hab.)

*Caractère résidentiel. Très forte croissance.
Parc industriel important.*

<http://www.ville.blainville.qc.ca>

Rosemère (14 173 hab.)

Caractère résidentiel.

<http://ville.rosemere.qc.ca>

Bois-des-Filion (8 383 hab.)

Activité industrielle importante.

<http://www.ville.bois-des-filion.qc.ca>

Boisbriand (26 483 hab.)

*Concentration d'entreprises importante.
215 industries et 164 commerces de détail.*

<http://www.ville.boisbriand.qc.ca>

Lorraine (9 613 hab.)

Caractère résidentiel.

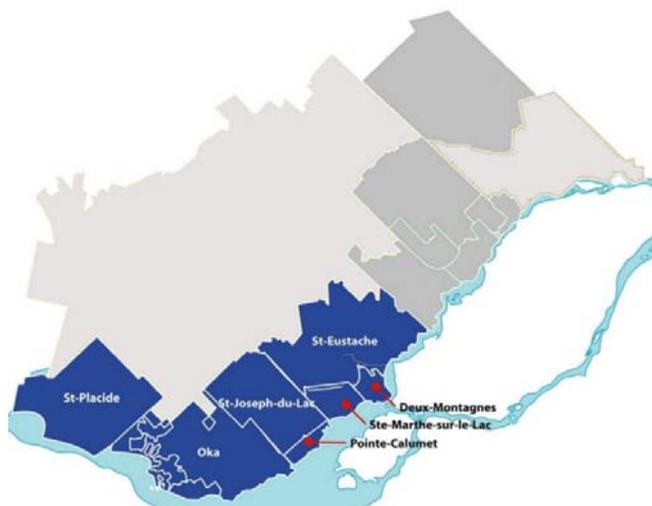
<http://www.ville.lorraine.qc.ca>

Sainte-Anne-des-Plaines

(13 000 hab.)

75 % des entreprises sont agricoles

<http://www.ville.ste-anne-des-plaines.qc.ca>



La MRC Deux-Montagnes

La MRC moyennement étendue,
moyennement peuplée.

Superficie : 243 km²
Population : 91 830 (33 %).

Saint-Eustache (42 062 hab.)

Les premiers habitants de Saint-Eustache venaient de Montréal et surtout de l'île Jésus (Laval) et se sont établis au nord et au sud de la rivière du Chêne et dans le secteur du Chicot. Le premier moulin à farine (moulin Légaré) de la seigneurie fut construit pour le seigneur Dumont sur les rives de la rivière du Chêne. Un contrat fut passé devant notaire le 11 février 1762. Avec la construction prochaine d'une église (1780-1783), un premier noyau de population allait se former entre ces deux pôles constitués justement par l'église et le moulin pour bientôt devenir la Grande Rue. Avec la construction de l'église, les habitants de la seigneurie de la Rivière-du-Chêne, qui ont déjà un moulin à leur disposition et quelques commerces auprès desquels ils peuvent se procurer des biens essentiels, commencent à développer un sentiment d'appartenance. Au moment où se termine cette première grande période de l'histoire de Saint-Eustache, la population atteignait, en 1784, le grand total de 1 958 habitants.

<http://ville.saint-eustache.qc.ca>

Deux-Montagnes

(17 402 hab.)

Connu comme lieu de villégiature. Terminus pour le train de banlieue.

<http://www.ville.deux-montagnes.qc.ca>

Sainte-Marthe-sur-le-Lac

(11 311 hab.)

Caractère résidentiel.

<http://www.saintemarthesurlelac.qc.ca>

Saint-Joseph-du-Lac

(4 958 hab.)

Pays de la pomme.

<http://sjdl.qc.ca/fr>

Pointe-Calumet (6 574 hab.)

Milieu résidentielle et milieu de villégiature.

<http://municipalite.pointe-calumet.qc.ca>

Oka (3 300 hab.)

Connu pour ses fromages (abbaye d'Oka). Secteur agricole important. Histoire riche et culture vivante. Coin de villégiature (parc)

<http://municipalite.oka.qc.ca>

Saint-Placide (1 342 hab.)

Milieu agricole.

<http://www.municipalite.saint-placide.qc.ca>

La vie culturelle

Plusieurs manifestations culturelles expriment le passé riche et le dynamisme des Basses-Laurentides. Ainsi, la ville de Sainte-Thérèse a mis de l'avant une politique de développement et un plan d'action pour guider les décisions d'ordre culturel au cours des années à venir. Plusieurs villes ont appuyé cette initiative et emboîté le pas.

Les centres d'intérêt culturel

Vieux-Saint-Eustache

Établi à la fin du XVIII^e siècle, le village de Saint-Eustache a été le théâtre d'un des épisodes marquants de la Rébellion de 1837. Avec l'église de Saint-Eustache, le manoir Globensky et le [moulin Légaré](#), Saint-Eustache est aujourd'hui un centre historique exceptionnel.

Vieux-Sainte-Thérèse

Rues anciennes, les églises catholiques et protestantes avec leurs cimetières respectifs, l'ancienne partie du séminaire de Sainte-Thérèse et le mausolée de son fondateur Charles-Joseph Ducharme font du Vieux-Sainte-Thérèse un centre patrimonial attachant.

Musée Joseph-Filion

Le [musée Joseph-Filion](#) renferme quantité d'objets des plus intéressants : les costumes des religieux et religieuses d'autrefois, un vieux métier à tisser, une machine à laver en bois, la vieille forge et ses outils du forgeron Joseph Filion, les œuvres du potier Aurèle Bouchard et autres.

Galerie d'art de Blainville

Exposition d'œuvres d'art visuel des artistes et des jeunes de la municipalité.

Expos-Art à Bois-des-Filion

Exposition d'artisanat au Chalet des citoyens à la ville.

Exposition d'art de Sainte-Anne-des-Plaines

L'exposition d'art visuelle a lieu annuellement au début d'avril attire 80 artistes.

Des activités pour tous les goûts

Voici quelques exemples :

Festival de la Galette et des Saveurs du terroir – Troisième fin de semaine de septembre dans le Vieux-Saint-Eustache. Pour autres informations, voir [Festival de la galette](#)

Partenaires Rues Principales – Tous les samedis de l'été, les producteurs offrent les produits frais de la ferme à Sainte-Anne-des-Plaines.

Descente de la rivière des Milles-Îles – Les participants naviguent sur un parcours de 20 km entre Saint-Eustache et Rosemère à bord d'un canot ou d'un *rabaska*,.

Concours de châteaux de sable – Tous les ans, au parc national d'Oka, chacun peut construire son rêve et son évasion...

Festi-Vent sur glace – Pour les mordus du vent et de la couleur, un [festival de cerfs-volants](#) festival de cerfs-volants hivernal sur le Lac des Deux Montagnes, à Saint-Placide.

Pour des informations complémentaires, une adresse à retenir

[Office touristique des Basses-Laurentides](#)

La vie économique

Production agricole artisanale et industrielle

- Entreprises artisanales
- Entreprises de distribution
- Industries agroalimentaires
- Développement de l'agrotourisme

Production manufacturière et industrielle

- Royaume des PME
- Entreprises majeures en transport et aéronautique

Commerce de détail et services

- Centre commercial de Rosemère
- Le faubourg de Boisbriand
- Centre commercial de Saint-Eustache

Perspectives d'avenir

L'avenir est prometteur, car, selon les tendances :

- *Les parcs industriels seront consolidés. Le secteur de la transformation des aliments continuera son développement.*
- *Mirabel devrait connaître une croissance remarquable de son secteur aéronautique.*
- *Le développement de l'agrotourisme devrait mener à l'émergence de petites unités de transformation, alors que la transformation de fruits et légumes pourrait profiter d'un secteur horticole dynamique.*
- *La région, reconnue pour ses emplois de moyenne et haute technologie, continuera de développer ses exportations manufacturières (elle est au deuxième rang au Québec).*
- *L'économie régionale continuera de s'appuyer sur l'industrie du matériel de transport (35 % des emplois manufacturiers).*

Le dynamisme économique de la région exige une forte demande d'une main-d'œuvre spécialisée et non spécialisée, et surtout une main d'œuvre qui possède les compétences clés.

Au cours des prochaines années, la région des Basses-Laurentides connaîtra la plus forte croissance au Québec. Le nombre de personnes en emploi sera en progression constante.

ABL

ACCÈS ACCUEIL ACTION
Basses-Laurentides
pour l'immigration

100, boul. Ducharme,
Sainte-Thérèse, Québec
J7E 4R6

Téléphone :
514-570-3313
Adresse électronique :
ABLimmigration@gmail.com

Claude Girard
janvier 2007

ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides a pour mission de favoriser et de soutenir une intégration interculturelle harmonieuse. Fondé en 2005, ABL vise les objectifs suivants :

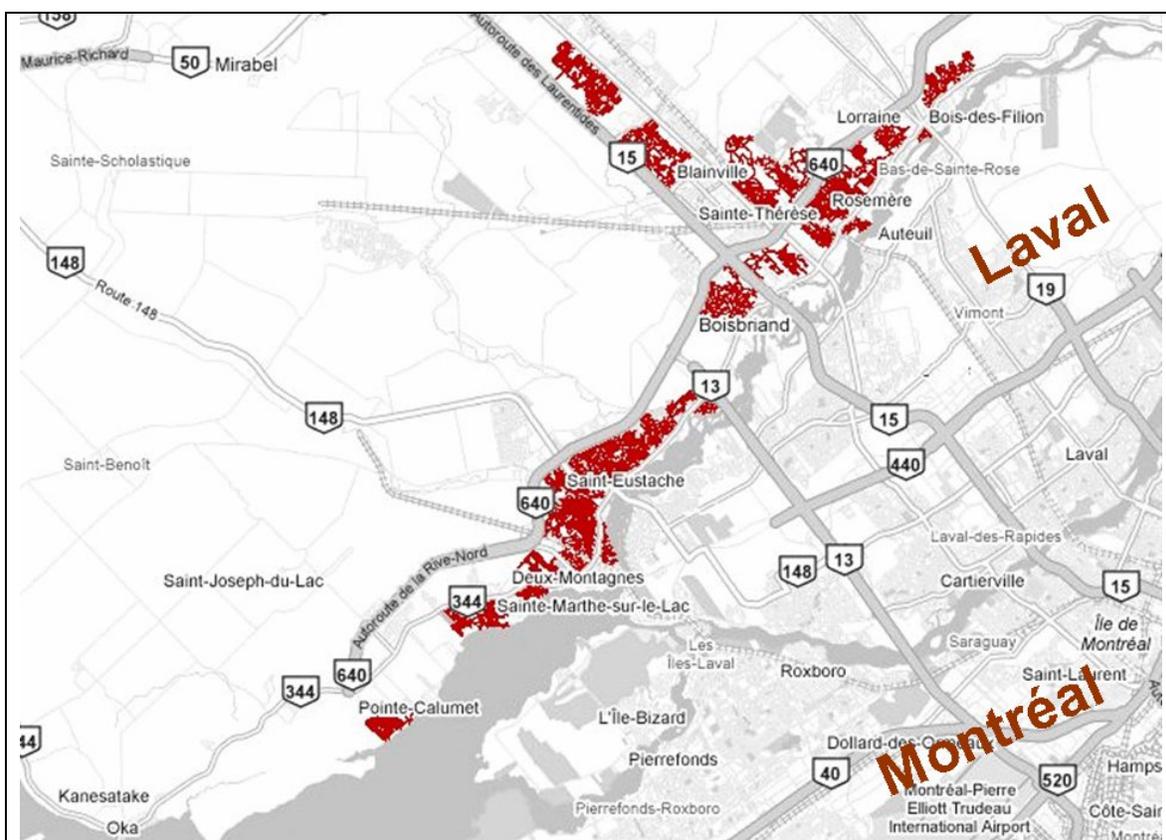
- la promotion des Basses-Laurentides auprès des immigrants,
- la sensibilisation du milieu à l'apport de l'immigration,
- l'accueil et le soutien à l'intégration des immigrants

Ce document a été réalisé avec la collaboration des caisses Desjardins

S'installer dans les Basses-Laurentides

*Ce document s'adresse à ceux qui cherchent un coin de pays
où il fait bon vivre, où la prospérité prend son envol.*

Habitation – Transport – Santé – Éducation – Emploi



La croissance démographique s'accroît d'abord le long de la rivière des Mille-Îles et aussi le long de l'autoroute des Laurentides (A-15). Donc, densité de la population (en rouge) particulièrement dans les secteurs Saint-Eustache/Deux-Montagnes, Sainte-Thérèse/Boisbriand et, vers le nord, dans le secteur de Blainville/Mirabel.

Cette croissance démographique, combiné au phénomène de l'étalement urbain, a des conséquences sur le développement résidentiel, l'organisation du transport et le dynamisme économique. Les secteurs de la santé et de l'éducation en sont également touchés.

L'habitation

S'installer, c'est d'abord avoir une place, un gîte, une habitation.

Il y a à peine cinquante ans, les moyens de transport ne permettaient pas un accès aussi facile aux Basses-Laurentides. La construction de l'autoroute 15 date de 1957, les autoroutes 640 et 13, dans les années soixante-dix. En conséquence, qui voulait s'établir dans la région devait généralement acheter une maison. La construction de maisons unies familiales s'est donc développée au détriment du logement locatif.

Mais, depuis quelques années, les autorités municipales ont pris conscience que, pour développer l'industrie et pour attirer des travailleurs, il faut faciliter la construction de logements locatifs. C'est ainsi qu'on trouve de plus en plus de logements locatifs, surtout dans les villes plus anciennes comme Sainte-Thérèse et Saint-Eustache. Ailleurs, dans les petites villes ou dans les villages, il y en a aussi, mais de façon plus modeste.

Règle générale, il n'est pas trompeur de dire que, dans les Basses-Laurentides, une maison ou un logement coûte légèrement moins cher qu'à Montréal. Dans le cas d'une maison, les impôts fonciers seront moins élevés, mais les services (transport, urgence) seront moins développés que dans la métropole.

Pour la location d'un logement, le formulaire de bail de la *Régie du logement* est obligatoire. Il doit être utilisé pour tout nouveau bail de logement, qu'il s'agisse d'une chambre, d'un appartement, d'un appartement en copropriété divisé (condominium), d'une maison, etc. Les baux sont en vente dans les bureaux de la Régie ainsi que dans les librairies du Québec. Le formulaire de bail n'est pas disponible sur internet.

Le bail est un contrat de location conclu entre un propriétaire et un locataire afin de définir leurs engagements respectifs concernant un logement. La date repère d'un bail est le premier juillet. Il est important de savoir que les locataires et les propriétaires ont des obligations et des droits. À titre d'exemple, la principale obligation du locataire consiste à payer son loyer et à le payer à temps alors que la principale obligation du propriétaire consiste à délivrer un logement en bon état d'habitabilité. Il est important de noter que beaucoup de propriétaires n'acceptent pas d'animaux... ni de fumeurs!

[La Régie du logement du Québec](#) est un tribunal spécialisé qui exerce sa compétence en matière de bail résidentiel. Elle défend les droits des propriétaires et des locataires. Pour en savoir plus, la régie publie des [fiches-conseils](#) sur son site électronique. Également, les questions les plus fréquentes apparaissent sous la rubrique [Foire aux questions](#)

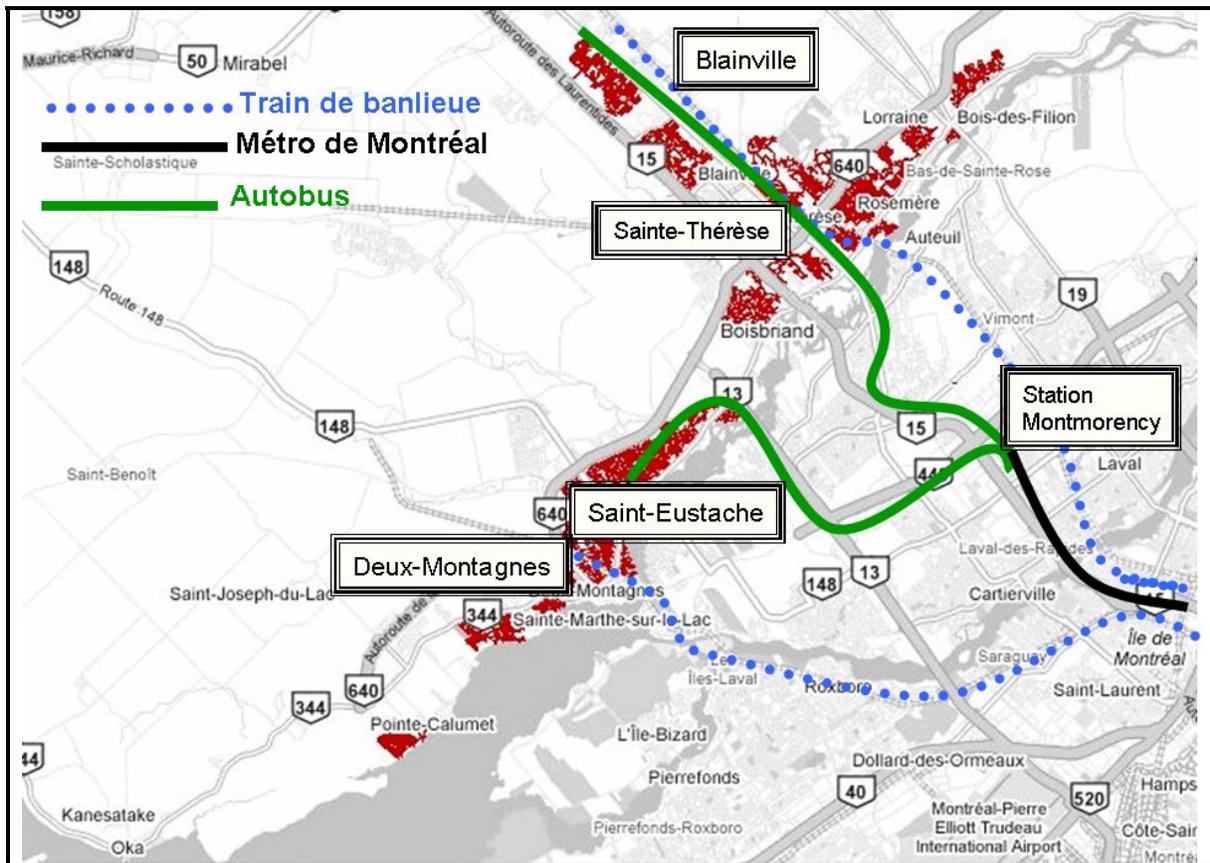
Au Québec, le logement locatif est encadré par plusieurs écrits légaux et administratifs dont les suivants (ces documents sont présentés en format PDF et peuvent être consultés ou imprimés):

-  [Loi sur la Régie du logement](#)
-  [Code civil du Québec \(Titre deuxième - des contrats nommés, chapitre quatrième - du louage\)](#)
-  [Règlement sur la procédure devant la Régie du logement](#)
-  [Règlement sur les critères de fixation de loyer](#)
-  [Règlement sur les formulaires de bail obligatoires et sur les mentions de l'avis au nouveau locataire](#)
-  [Communiqué de presse sur les taux d'ajustements de loyer 2009](#)

Pour trouver un logement ou une maison à louer, un bon moyen consiste à consulter les annonces classées dans les hebdomadaires locaux. Voir l'adresse électronique à la page 9 de ce document.

Le transport public

Les Basses-Laurentides sont reliées à Laval et à Montréal par les services de l'Agence métropolitaine de transport ([AMT](#)) et par les services du Conseil Intermunicipal de Transport Laurentides ([CITL](#)).



Train de banlieue

Ligne Montréal/Deux-Montagnes relie la gare Centrale à Deux-Montagnes en passant par ville Mont-Royal, Pierrefonds et Sainte-Dorothé. [Horaires](#)

Ligne Montréal/Saint-Jérôme relie le centre-ville (centre Bell) à Saint-Jérôme en passant par l'avenue du Parc, Sainte-Rose, Rosemère, Sainte-Thérèse et Blainville. [Horaires](#)

Autobus

La CITL assure la liaison sans arrêt entre la station de métro Montmorency et le terminus Saint-Eustache (circuit #8, voir [horaires](#)) ainsi qu'entre la station de métro Montmorency et Sainte-Thérèse (circuit #9, voir [horaires](#)).

Le réseau de transport public de la CITL offre des services de transport en commun par autobus et par taxi collectifs aux citoyens des municipalités suivantes : Blainville – Bois-des-Filion – Boisbriand – Deux-Montagnes – Lorraine – Mirabel – Pointe-Calumet – Rosemère – Sainte-Anne-des-Plaines – Saint-Eustache – Sainte-Marthe-sur-le-Lac – Sainte-Thérèse – Saint-Jérôme – Saint-Joseph-du-Lac



Centre d'appel
450-433-7873

La santé

Au Québec, les centres de santé et de services sociaux (CSSS) ont la responsabilité de maintenir et d'améliorer l'état de santé des Québécois. Ils ont pour mission d'assurer à la population l'accès à une large gamme de services de santé et de services sociaux. Deux CSSS remplissent ce mandat dans les Basses-Laurentides.

Le Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes

dessert le territoire de la MRC de Deux-Montagnes et la partie sud de la MRC de Mirabel.

Le CSSSLDM compte quatre installations soit le Centre d'hébergement de Saint-Benoît, le Centre d'hébergement de Saint-Eustache, le CLSC Jean-Olivier-Chénier et l'Hôpital de Saint-Eustache. Près de 2000 personnes et une équipe de 265 médecins collaborent à sa mission.

Le CSSS offre notamment des services de promotion et de prévention, d'évaluation, de diagnostic et de traitement, de réadaptation, de soutien et d'hébergement ainsi que l'accès à des services spécialisés et surspécialisés.

En tant que partenaire, le CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes fournit également une gamme définie de services spécialisés à la population desservie par le Centre de santé et de services sociaux de Thérèse-De Blainville.

[CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes](#)

Installation CLSC Jean-Olivier-Chénier
29, chemin Oka, Saint-Eustache (Québec)
Téléphone. : 450-491-1233

Le Centre de santé et de services sociaux de Thérèse-De Blainville

dessert le territoire de la MRC Thérèse-De Blainville.

Le CSSS de Thérèse-De Blainville compte trois installations soit le CLSC Thérèse-de-Blainville, le Centre Drapeau Deschambault et le Centre Hubert-Maisonnette.

Le CSSS offre, par le Centre local de services communautaires (CLSC), des services de première ligne de nature préventive ou curative, de réadaptation ou de réinsertion.

Il fournit également, par les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), des services d'hébergement, d'assistance, de soutien et de surveillance aux adultes qui en raison de leur perte d'autonomie ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie malgré le support de leur entourage.

[CSSS de Thérèse-De Blainville](#)

Installation CLSC Thérèse-de-Blainville
55, rue Saint-Joseph, Sainte-Thérèse (Québec)
Téléphone : 450-430-4553

L'éducation au Québec

Toute personne (6 et 18 ans) résidant sur le territoire du Québec a droit à l'éducation, a droit à des services éducatifs gratuits. (Loi sur l'Instruction publique)

Jusqu'à la fin du secondaire, le système d'enseignement comprend :

Maternelle 1 an temps plein	Primaire 6 ans (en 3 cycles)	Secondaire 5 ans (en 2 cycles)
L'éducation préscolaire La maternelle prépare les enfants à l'école primaire. Elle leur permet de bénéficier d'un encadrement qui favorise leur développement, de se familiariser progressivement avec un milieu d'apprentissage stimulant et d'acquérir des habiletés qui faciliteront leur réussite scolaire.	L'enseignement primaire Tout enfant de 6 ans doit être inscrit à l'école primaire s'il a atteint 6 ans avant le premier octobre de sa première année scolaire. Les élèves ayant des problèmes d'adaptation peuvent bénéficier de services qui tiennent compte de leurs difficultés d'apprentissage.	L'enseignement secondaire Après six années d'études primaires, les élèves doivent poursuivre leur scolarité au secondaire : soit en formation générale (DES) qui donne accès aux études supérieures ou en formation professionnelle qui débouche sur l'exercice d'un métier (DEP ou AFP).

La [commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles](#) (CSSMI) a la responsabilité d'organiser les services éducatifs sur la majeure partie du territoire des Basses-Laurentides.

Plus de 40,000 jeunes et adultes fréquentent :

54 écoles primaires (et services de garde)

14 écoles secondaires

4 centres de formation professionnelle

Agricole – Automobile - Nouvelles technologies – Mécanique - Administration

2 centres de formation continue

Les centres de formation continue de la commission scolaire offrent plusieurs [programmes](#) permettant un complément de formation.

N.B. Le centre multiservice de Sainte-Thérèse organise des cours de francisation à l'intention des nouveaux arrivants.

L'enseignement supérieur

L'enseignement collégial (post-secondaire)

Les études secondaires en formation générale conduisent au collégial, le premier échelon de l'enseignement supérieur. Le collège d'enseignement général et professionnel (cégep) offre aux étudiants des programmes d'études préuniversitaires, d'une durée de deux ans, et des programmes d'études techniques, d'une durée de trois ans, qui mènent à des emplois de techniciens ou de technologues.

Le [Collège Lionel-Groulx](#), situé à Sainte-Thérèse, reçoit quelque 4500 étudiants à l'intérieur de 22 programmes d'études, soit sept programmes au secteur préuniversitaire et quinze, au secteur technique.

Le collège Lionel-Groulx offre plusieurs programmes de formation de courte durée avec stage afin de permettre une qualification de main-d'œuvre apte à occuper des emplois disponibles dans les Basses-Laurentides. Ces programmes sont sanctionnés par une [Attestations d'études collégiales](#) (AEC). Le collège peut aussi établir la [reconnaissance des acquis et des compétences](#) dans différents secteurs.

L'enseignement universitaire

L'enseignement universitaire représente le second échelon de l'enseignement supérieur.

La mission du Pôle universitaire des Basses-Laurentides est de *Favoriser l'accessibilité et le développement de la formation universitaire dans la région, dans une perspective de développement régional et de rayonnement national et international.*

Le Pôle universitaire offre des cours à l'intérieur de programmes du premier, deuxième et troisième cycle universitaire. Ces cours proviennent de l'université Laval, l'université de Sherbrooke et l'école de Technologies supérieures (ÉTS). Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) collabore également à différentes activités.

Dans une perspective de développement local et régional, le Pôle universitaire veut encourager la tenue de stages étudiants dans les organisations et les entreprises de la région et créer un bureau de services de recherche, d'innovation et de transfert technologique pour les entreprises.

Pour informations complémentaires, visitez le site électronique du [Pôle universitaire](#).

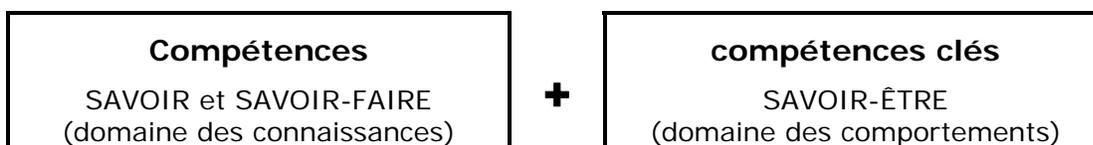
L'emploi

Emploi-Québec offre ses services dans la région des Basses-Laurentides via deux CLE (centre local d'emploi) situés à Saint-Eustache et à Sainte-Thérèse. Cependant, le site électronique d'[Emploi-Québec](#) permet de connaître le [marché du travail](#) d'une région et permet aussi de [chercher un emploi](#) dans cette région ou dans une ville particulière.

Les organismes d'employabilité comme le [Centre d'intervention des Basses-Laurentides pour l'emploi](#) (situé à Sainte-Thérèse et à Saint-Eustache) et le [Centre d'intégration en emploi Laurentides](#) (situé à Saint-Jérôme) jouent également un rôle important pour les nouveaux arrivants qui veulent s'installer en région.

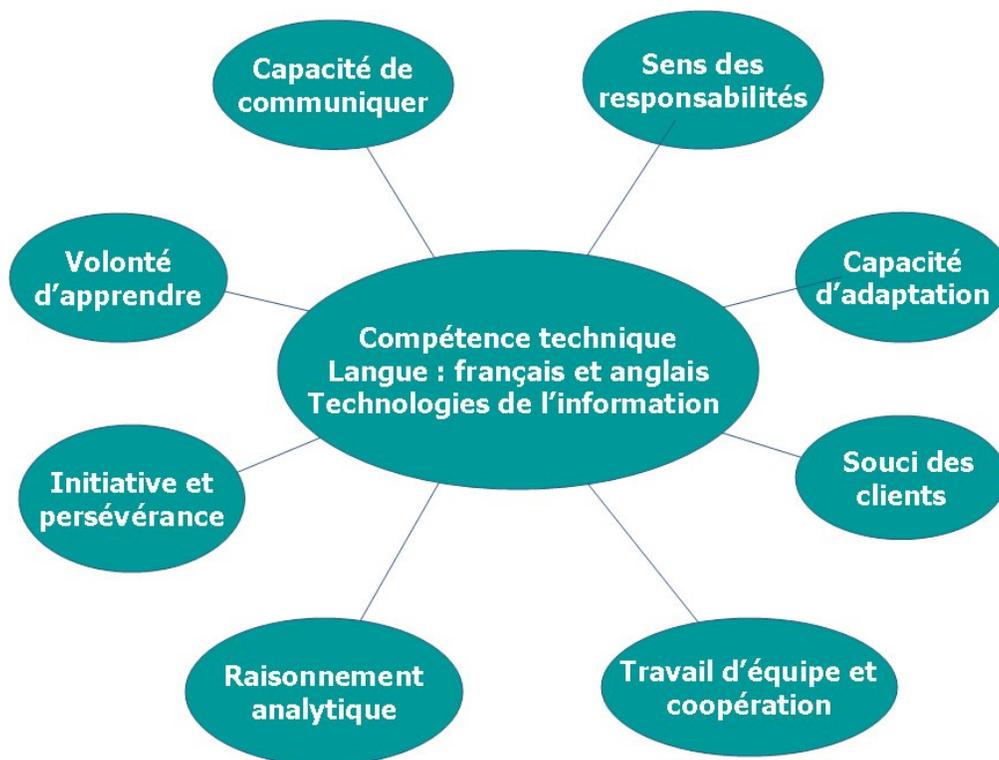
Pour de meilleures possibilités d'embauche

Il faut savoir que les compétences recherchées par les employeurs sont de deux ordres.



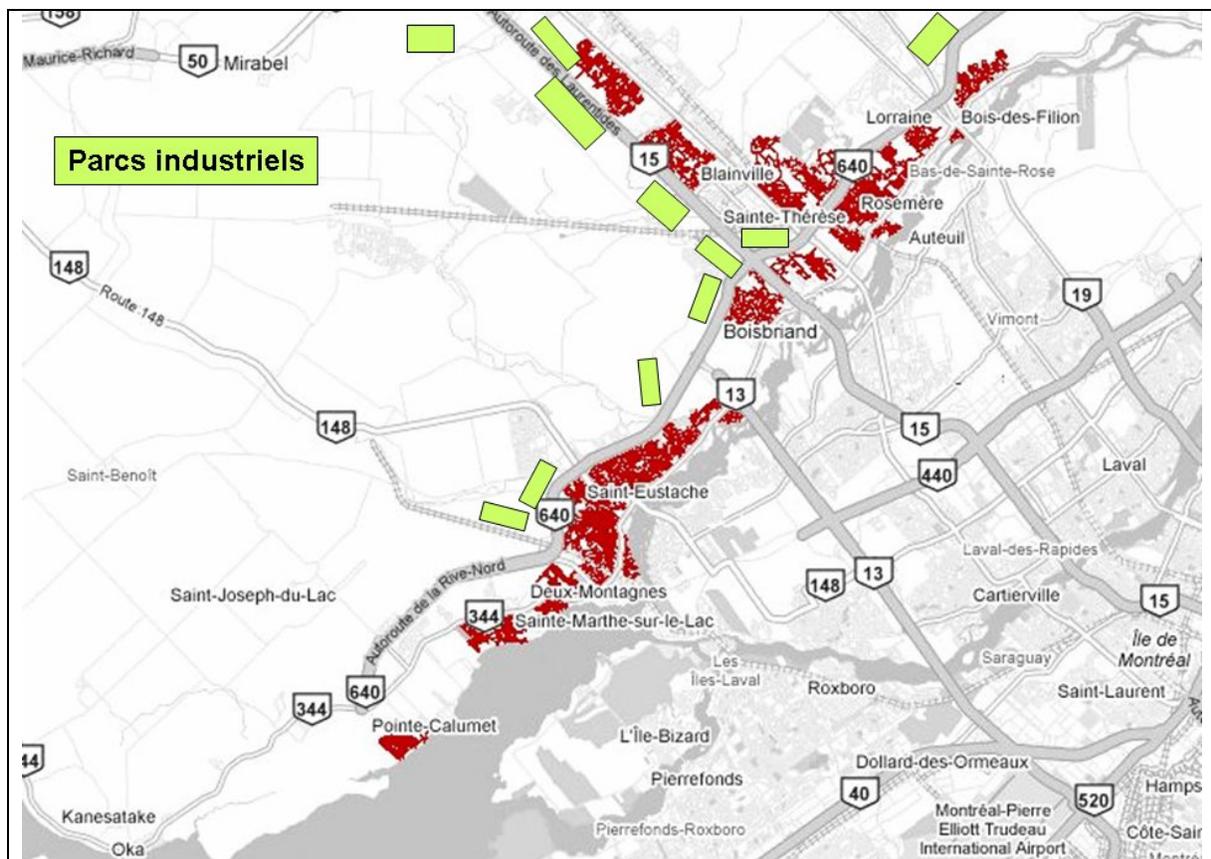
Entre deux candidats possédant des connaissances équivalentes (savoir et savoir-faire), un employeur choisira celui qui possède des compétences clés pertinentes (savoir être) et qui démontre un degré de motivation sincère.

Candidat motivé = confiance – optimisme – ténacité – enthousiasme – détermination



La vie économique

Regroupées en municipalité régionale de comté (MRC), les villes se sont donné un outil de développement économique : le CLD ou plutôt le centre local de développement. Le rôle principal de cet organisme est de faire la promotion de son territoire et d'intéresser des investisseurs à s'y établir.



Cette carte présente les zones réservées à l'entreprise ou les parcs industriels. Ces zones sont généralement situées au nord de l'autoroute 640 appelée aussi *Autoroute de la Rive-Nord* et comprennent plusieurs centaines d'entreprises.

Pour le chercheur d'emploi, le site électronique d'un CLD renferme des informations pertinentes sur les entreprises, leur secteur d'activités, leur dimension et souvent les personnes à contacter. Également, les moyens dont dispose un centre local de développement pour s'acquitter de son mandat. Pour mieux connaître le développement de la région des Basses-Laurentides, visitez les sites électroniques de la [Société de développement économique Thérèse-De Blainville](#), du [Centre local de développement de la MRC de Deux-Montagnes](#) et du [Centre local de développement de Mirabel](#).

Quant au commerce, il est dynamisé par les chambres de commerce et aussi par des regroupements de gens d'affaires. Voici quelques adresses à explorer :

[Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville](#)

[Chambre de commerce et d'industrie Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac](#)

[Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel](#)

[Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand](#)

[Association des gens d'affaires de Blainville](#)

S'installer dans les Basses-Laurentides, c'est vivre!

Plusieurs hebdomadaires s'efforcent d'informer la population sur les différents aspects de la vie et sur les perspectives d'avenir.

Pour prendre des nouvelles des Basses-Laurentides, deux entreprises journalistiques publient les hebdomadaires suivants.

[Le Courrier](#) couvre davantage la région de Sainte-Thérèse.

[Le Groupe JCL](#) publie quatre hebdomadaires par semaine. [L'Éveil](#) et [Nord Info](#) sont publiés la fin de semaine alors que [La Concorde](#) et [Voix des Mille-Îles](#) paraissent le mercredi. *L'Éveil* et *La Concorde* sont distribués dans toutes les résidences et les commerces de la partie Ouest des Basses-Laurentides alors que *Nord Info* et *Voix des Mille-îles* sont distribués dans la partie Est

Pour avoir accès aux annonces classées des quatre publications du [Groupe JCL](#), il suffit d'ouvrir le site et cliquer sur [Petites annonces](#). Les rubriques sont régulièrement alimentées

The image shows a screenshot of the Groupe JCL website. At the top, the text "Le Groupe JCL" is displayed in a large, grey font. Below this, there are four small images of newspaper covers: "L'Éveil", "La Grande Gagnole", "Concorde", and "REGARD". To the right of these images, the text "Consultez nos différentes publications" is visible. Below the newspaper images, the word "Bienvenue..." is written in a cursive font. Underneath, there is a navigation menu with four items: "Nous joindre", "Petites Annonces", "Distribution", and "Atelier". The "Petites Annonces" item is highlighted with a bright green oval. Below the navigation menu, there are logos for "L'ÉVEIL", "Concorde", "VOIX DES MILLE-ÎLES", and "NORD INFO". To the right of these logos is a stylized logo consisting of a square divided into four quadrants, with a central figure. Below the logos, the text "La force du message" is written in a grey font.

ABL

ACCÈS ACCUEIL ACTION
Basses-Laurentides
pour l'immigration

100, boul. Ducharme,
Sainte-Thérèse, Québec
J7E 4R6

Téléphone :
514-570-3313
Adresse électronique :
ABLimmigration@gmail.com

Claude Girard
janvier 2007

ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides a pour mission de favoriser et de soutenir une intégration interculturelle harmonieuse. Fondé en 2005, ABL vise les objectifs suivants :

- la promotion des Basses-Laurentides auprès des immigrants,
- la sensibilisation du milieu à l'apport de l'immigration,
- l'accueil et le soutien à l'intégration des immigrants

Ce document a été réalisé avec la collaboration des caisses Desjardins